

Présidence

Service des affaires institutionnelles et juridiques

Perpignan, le 26 août 2021

Décision n° 2021-057 du 26 août 2021 portant nomination du directeur de l'antenne de l'Université de Perpignan Via Domitia de Narbonne

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1, L 712-2; Vu les statuts de l'université de Perpignan,

DECIDE

Article 1 – Monsieur Romain BOUNIOL est nommé directeur de l'antenne de Narbonne à compter du 1^{er} septembre 2021.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « etudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET

ia Domitia

www.univ-perp.fr tél.: +33 (0) 4 68 66 20 00 fax: +33 (0) 4 68 66 20 19